

Sommet du G20: strass, paillettes et réformettes

Ce ne sont point les superlatifs qui ont manqué pour qualifier l'accord intervenu lors du G20 de Londres, le 2 avril dernier. Tandis que la chancelière allemande Angela Merkel saluait la conclusion d'un "compromis historique pour une crise exceptionnelle", le Premier ministre britannique Gordon Brown n'hésitait pas, quant à lui, à annoncer l'avènement d'un "nouvel ordre mondial" à l'issue de la conférence internationale.

Écran de fumée rhétorique ou signes d'un véritable tournant idéologique? A notre avis, la réalité penche sérieusement du côté de la première hypothèse. Certes, le communiqué du G20 est moins marqué par la litanie néolibérale que les déclarations qui concluent habituellement les sommets internationaux – G8 en tête. En effet, celui-ci laisse présager un monde plus équitable: "la croissance, pour être durable, doit être partagée"; "Nous sommes déterminés à établir les bases d'une économie mondiale juste et durable"; ou encore, "Nous nous engageons à soutenir tous ceux qui sont touchés en créant des emplois et en adoptant des mesures pour soutenir les revenus".

Ceci étant, une analyse plus approfondie des mesures proposées par

LE SOMMET DU G20, CONVOQUÉ LE 2 AVRIL DERNIER, DEVAIT S'ATTAQUER AUX CAUSES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE ACTUELLE. MAIS RIEN DE FORT N'EN EST SORTI, SURTOUT PAS CONCERNANT LA REDISTRIBUTION DES RICHESSES.

/ Gaspard Denis
Chargé de recherche au CNCD-11.11.11

le G20 pour refonder le système financier international entache sérieusement l'habillage progressiste dans lequel ce dernier s'est drapé.

LA RÉALITÉ DERRIÈRE LE COUP MÉDIATIQUE DU G20

Le G20 propose cinq remèdes pour sortir de la crise actuelle. Le premier concerne la relance de l'économie mondiale. A ce sujet, le chiffre impressionnant de 5.000 milliards de dollars pour enrayer la récession globale a été annoncé par les leaders du G20. Cependant, ce montant ne constitue pas des ressources additionnelles, mais plutôt la simple comptabilisation des différents programmes nationaux de relance prévus par les pays du G20. Donc, rien de nouveau.

Le renforcement de la supervision financière est le deuxième axe du plan d'action du G20. Ici, l'accent mis sur l'extension du contrôle prudentiel à l'ensemble des

institutions financières (y compris les fonds spéculatifs), instruments et marchés présentant une "importance systémique" constitue une avancée. De même, l'accord visant à limiter les effets de levier et à contraindre les banques à se doter de "coussins" de capitaux en période de croissance – dans lesquels elles puiseront pendant la phase descendante du cycle – est positif. Reste cependant à voir si ces mots d'ordre généraux seront suivis d'effets.

Mais, le point le plus problématique concerne les engagements relatifs à la lutte contre les territoires non coopératifs sur le plan bancaire et fiscal. En effet, dans ce domaine, l'approche privilégiée par le G20 – fondée sur les critères de l'OCDE (voir l'article de François Gobbe qui suit celui-ci) – est incomplète à plus d'un titre. Tout d'abord, elle contraint uniquement les paradis fiscaux à l'échange d'information

"à la demande", et non de façon automatique (comme le prévoit, par exemple, la directive européenne sur l'épargne). Une telle approche implique que la demande d'informations fiscales ne puisse être rencontrée que si la fraude fiscale est prouvée. Autrement dit, il revient à l'autorité publique qui établit une demande de renseignements de la motiver et de donner suffisamment d'éléments fondés et détaillés, "sous peine de voir la demande refusée"❶. Inutile de préciser qu'une telle règle désavantage particulièrement les pays en développement. Compte tenu de leurs capacités administratives limitées, ces derniers ont en effet peu de chance de pouvoir apporter suffisamment de preuves pour justifier le grand nombre de requêtes administratives nécessaires au recouvrement de leurs pertes fiscales❷. Le deuxième biais principal de la stratégie du G20 en matière ➔



(52)

PARADIS FISCAUX : LE TROMPE-L'ŒIL DU G20

La procédure de l'OCDE contre les paradis fiscaux est lourde et fastidieuse. Le G20 n'y a rien changé.

(54)

LA BELGIQUE OFFRE 2% DE SON PIB AU FMI DISCRÉDITÉ

La Belgique veut participer au renflouement du FMI, une institution dont le travail anti-social est bien connu.

(56)

DU FATAL ENCHAÎNEMENT DES CRISES ET DES MOYENS D'EN SORTIR

François Houtart propose 4 grands axes de changement face aux multiples crises globales.

(60)

VERS UN NOUVEAU DEAL SOCIAL EN EUROPE

La CES avance 5 revendications pour sortir l'Europe de la crise.

→ de lutte contre les paradis fiscaux réside dans le fait qu'elle se focalise exclusivement sur le secret bancaire – présenté comme le moyen privilégié de l'évasion fiscale. Or, actuellement, comme le note J-C. Paye, "la moitié du marché offshore se concentre dans les trusts, des créations juridiques anglo-saxonnes qui ne nécessitent pas de secret bancaire pour pouvoir se mettre à l'abri du fisc" ①.

UN FMI RESSUSCITÉ

Le troisième remède proposé par le G20 pour sortir de la crise est l'augmentation des moyens mis à disposition des institutions financières internationales. A ce sujet, la déclaration finale évoque un montant total de 1.100 milliards de dollars. Le Fonds monétaire international (FMI) est sans conteste le principal bénéficiaire de cette mesure : il enregistre en effet un triplement de ses moyens, passant de 250 à 750 milliards de dollars. Confronté il y a encore quelques mois à de graves difficultés financières, le FMI est donc littéralement ressuscité par le G20 (voir l'article d'Eric Toussaint, pages 54 à 55).

Le renflouement du FMI est cependant fortement contestable pour deux raisons. Tout d'abord, il n'est aucunement conditionné au lancement d'une réforme ambitieuse de sa structure de gouvernance. Or, l'accroissement du pouvoir décisionnel des pays en développement au sein du FMI ne répond pas seulement à un impératif d'ordre démocratique. Il constitue également un gage d'une plus grande efficacité de ce dernier en matière

de supervision financière. En effet, il paraît évident aujourd'hui que si l'évaluation par le FMI des risques accumulés aux États-Unis a été si lamentable, c'est précisément parce que la distribution des pouvoirs en son sein le pousse à ne pas prêter attention aux vulnérabilités économiques de ses membres les plus influents – précisément ceux dont les politiques nationales ont les plus fortes implications systémiques.

La deuxième raison qui explique le caractère plus que discutable du renflouement du FMI provient de l'absence de toute contrepartie concernant l'élimination des conditionnalités macroéconomiques attachées aux prêts de cette institution. Certes, le FMI prétend aujourd'hui avoir réformé ses politiques dans ce domaine. Pourtant, une analyse du réseau Third World Network ② (TWN) démontre à quel point les crédits récemment octroyés par le FMI aux pays frappés par la crise financière continuent à être assortis des mêmes prescriptions en matière de réduction des dépenses publiques et de lutte contre l'inflation (via notamment la hausse des taux d'intérêt). De telles mesures pro-cycliques ont pourtant largement fait preuve par le passé de leur propension à aggraver les effets des crises – notamment en Asie du Sud-Est fin des années 90.

HARO SUR LE PROTECTIONNISME

Le quatrième volet du plan d'action du G20 concerne le rejet du protectionnisme commercial. Si cette mesure est pertinente pour les

pays riches, elle n'est cependant pas adéquate pour les pays en développement. De fait, la protection des marchés agricoles demeure une condition *sine qua non* pour que des dizaines de millions de paysans dans le Sud puissent continuer à vivre de leur travail de manière décente.

Enfin, le dernier axe du communiqué de Londres est consacré à la promotion d'une reprise juste et durable. A ce propos, les pays du G20 réitérent notamment leur engagement à réduire l'extrême pauvreté de 50% d'ici à 2015. A défaut d'un accroissement substantiel de l'aide publique au développement, il est pourtant déjà acquis que cet objectif, pris dès 2000, ne sera pas atteint. Or, sur les 1.100 milliards de dollars annoncés par le G20 pour renforcer l'action du FMI et des banques de développement, seulement 50 milliards de dollars seraient destinés aux pays les plus pauvres. Outre le caractère insuffisant de ce montant, il faut également souligner qu'il prendra pour l'essentiel la forme de prêts assortis à de nouvelles conditionnalités, et non des dons. De plus, cette somme devrait être décaissée sur une période allant de deux à trois ans, alors que, rien que pour l'année 2009, le FMI évalue à 216 milliards de dollars la facture de la crise financière pour les pays les plus pauvres ③.

Le plan d'action du G20 pour sortir de la crise est donc largement décevant. Ceux qui croient percevoir dans la déclaration finale du sommet de Londres les signes d'un tournant paradigmatique risquent

de voir leurs espoirs contrariés dans quelques mois. Le G20 ne propose en effet que des mesures de régulations fort limitées des marchés financiers. En outre, il ne propose aucune mesure concrète pour partager plus équitablement les revenus. Il s'agit pourtant de l'arme la plus efficace pour lutter contre la spéculation financière.

LES NATIONS UNIES : LOIN DE LA "JET 20" LONDONNIENNE

Fort heureusement, le G20 n'est pas le seul cadre officiel au sein duquel on réfléchit sur l'avenir du système financier international. En effet, bien que moins médiatisées, les Nations unies – à travers la CNUCED ④ ainsi que la Commission d'experts placée sous la présidence de Joseph Stiglitz ⑤ – apportent depuis plusieurs mois des contributions déterminantes au débat sur la réforme du système financier international. Les alternatives au néolibéralisme sont donc déjà couchées sur le papier. Encore faut-il que les gouvernements s'en saisissent. ■

① DREZET, V., 6 avril 2009, "Vers la fin des paradis fiscaux", www.snui.fr

② En effet, selon les estimations de Raymond Baker, du Centre for International Policy, les montants qui échappent aux pouvoirs publics des pays en développement du fait de l'évasion fiscale varieraient entre 500 et 800 milliards de dollars chaque année.

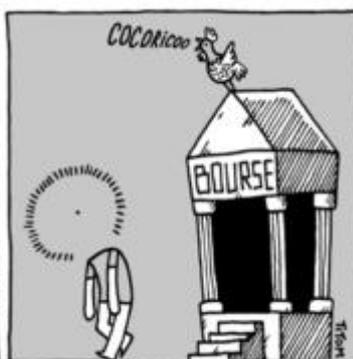
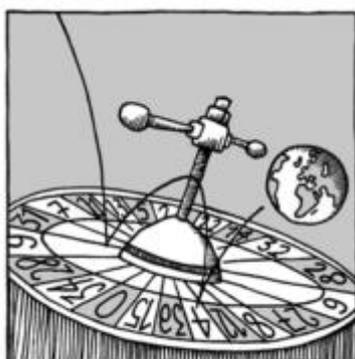
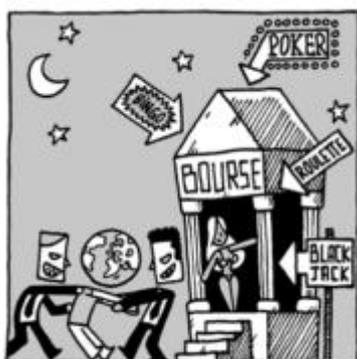
③ Le trust est un véhicule de droit anglo-saxon qui permet à son bénéficiaire – en principe imposable – de ne pas révéler son identité lors de l'ouverture du compte, in J-C. Paye, "Les trusts anglo-saxons, rois de l'évasion fiscale", L'Humanité, 7 avril 2009.

④ TWN, 7 April 2009, "Reality behind the hype of the G20 Summit", <http://www.twinside.org>

⑤ EURODAD, 2 April 2009, "Eurodad G20 communiqué analysis", www.eurodad.org

⑥ UNCTAD, 19 mars 2009, "The Global Economic Crisis: Systemic Failures and Multilateral Remedies", <http://www.unctad.org/Templates/meeting.asp?intItemID=2068&lang=2&m=17042>

⑦ Ladite commission a publié le 19 mars 2009, en anglais, l'inventaire des 79 recommandations qu'elle fait à Miguel d'Escoto, président de l'Assemblée Générale des Nations unies : <http://www.un.org/ga/president/63/letters/recommendationExperts200309.pdf>



Spéculation financière : identifier ses causes pour mieux la combattre

POUR LE CNCD, IL FAUT SE PENCHER SUR LES CAUSES PROFONDES DE LA SPÉCULATION FINANCIÈRE POUR MIEUX S'Y ATTAQUER. OÙ L'ON VOIT QU'IL Y A BIEN PLUS EN JEU QU'UNE SIMPLE QUESTION DE DÉRÉGULATION.

/ Gaspard Denis
CNCD - 11.11.11

En février dernier, le Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11) a publié une étude intitulée *“La finance décomplexée: 10 propositions pour s'en débarrasser”* ❶. Celle-ci part du raisonnement suivant: l'élaboration d'alternatives crédibles pour enrayer la spéculation financière et les crises à répétition qu'elle engendre exige préalablement d'identifier les causes profondes.

A ce propos, la raison principale généralement invoquée pour expliquer la crise actuelle – dite des *“subprimes”* ❷ – est le manque de régulation. Un consensus semble en effet s'être dégagé au sein des sphères politique, académique et médiatique, selon lequel: les excès constatés de la finance contemporaine proviendraient avant tout de l'absence de règles suffisamment contraignantes pour l'encadrer.

EXPLICATION INCOMPLÈTE

Une telle interprétation de la crise permet, certes, de comprendre

comment les politiques de dérégulation ont progressivement transformé la finance globale en un vaste casino. Ceci étant, elle demeure incomplète. En effet, l'existence d'une sphère financière dérégulée ne peut susciter à elle seule la formation de bulles spéculatives. Car celles-ci doivent être alimentées par l'apport massif de capitaux! Autrement dit, l'interprétation dominante de la crise n'offre pas de réponse à la question suivante: d'où provient la masse colossale d'argent mobilisée par les investisseurs pour jouer à ce grand casino qu'est la finance globalisée?

L'étude du CNCD-11.11.11 tente d'apporter une réponse à cette question ❸ en identifiant les deux robinets qui – selon elle – alimentent aujourd'hui l'économie casino, à savoir: le partage inéquitable entre rémunération du capital et salaires ainsi que les déséquilibres de l'épargne mondiale.

DÉSÉQUILIBRES DES RICHESSES

Concernant le premier facteur cité, le rapport note que le rétablissement spectaculaire du taux de profit des entreprises à partir du milieu des années 1980 s'est fait aux dépens, non seulement, des revenus du travail ❹, mais également de l'investissement productif. Où sont alors passés les profits non investis des entreprises? Ils ont été tout simplement aspirés par la sphère financière, prenant la forme de dividendes distribués aux

actionnaires, de rachat par les entreprises de leurs propres actions, ou encore, de placements financiers opérés par ces dernières.

L'excès d'épargne mondiale constitue, quant à lui, la deuxième source d'alimentation de la spéculation financière. En effet, la majeure partie des revenus élevés d'exportation enregistrés par les pays émergents depuis les années 2000 n'a pas contribué à financer leur développement, mais plutôt à nourrir l'endettement et la spéculation aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Espagne.

QUELLES SOLUTIONS ?

Quelles mesures dès lors préconiser pour remettre la finance à sa place? Selon le rapport du CNCD-11.11.11, celles-ci devraient logiquement s'attaquer aux trois causes principales des crises financières exposées ci-dessus.

Tout d'abord, afin de lutter contre la déformation du partage des richesses, le rapport suggère de relever la rémunération du travail par rapport au revenu du capital (notamment en liant systématiquement l'évolution des salaires réels aux gains de productivité et en plafonnant la rémunération actionnariale).

Pour lutter contre les déséquilibres financiers internationaux, le CNCD recommande que les États-Unis réduisent leur déficit extérieur et que la Chine renoue avec un développement plus autocentré, en

distribuant davantage de salaires et de prestations sociales. Selon le rapport, l'application de ces deux premières propositions contribuerait fortement à tarir les sources qui alimentent la spéculation financière.

Enfin, pour mettre un terme au processus de dérégulation, l'étude passe en revue une série de mesures pour ré-encadrer les marchés financiers ainsi que leurs acteurs, telles que: l'instauration d'une séparation stricte des métiers bancaires, l'imposition de limites d'endettement aux fonds spéculatifs, ou encore l'application de taxes sur les transactions financières.

En d'autres mots, le rapport agence ses alternatives pour remettre la finance au service du bien commun autour de trois *“R”*: redistribuer les richesses, rééquilibrer l'épargne mondiale, et réguler les marchés financiers. ■

❶ L'étude est disponible sur: <http://www.cncd.be/>

❷ Les prêts dits *“subprimes”* sont des crédits immobiliers consentis à des clientèles risquées.

❸ Sur base notamment des articles fort éclairants de l'économiste français Michel HUSSON: <http://hussonet.free.fr/>

❹ La Commission européenne, dans son rapport annuel de 2007 sur l'emploi en Europe, remarque: *“Après avoir culminé à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la part des revenus du travail a commencé à baisser dans la plupart des États membres de l'Union européenne et se situe actuellement à des niveaux historiquement bas”*.